Archives communales
Service éducatif
3 rue des Clercs
26100 Romans/Isère
Tél : 04.75.45.89.89
Fax : 04.75.45.89.91
Mel :archives@ville-romans26.fr

Délégation Académique
à l'Action Culturelle
7 place Bir–Hakeim
BP 1065
38021 Grenoble cedex

Stage des professeurs des écoles
19 octobre 2005

Dossier documentaire

la collégiale Saint-Barnard

A) Propositions thématiques dans la collégiale

I - Découverte de l'architecture en cinq étapes

II - Un bâtiment et l'histoire locale (approche chronologique)

III - Communiquer avec les fidèles (typologie de différentes formes d'art)

IV - La vie quotidienne au Moyen-Âge et XVIè siècle (lire une image)

B) Propositions thématiques incluant la collégiale

I - Comment travaillait-on au moyen Âge ?

II - L'art : ses supports et matériaux

III - Géométrie et arts plastiques à travers la décoration

Annexes

Collégiale Saint-Barnard : chronologie page 9
La collégiale : description architecturale page 10-11
Saint Barnard : biographie page 12
Romans le 30 mars 1349 : le Dauphiné devient français page 13
Béatrice de Hongrie page 14
Prosper Mérimée et la collégiale Saint-Barnard page 15
Les vitraux de la collégiale Saint-Barnard page 16
Les Orgues page

Dossier préparé par:
Lionel FERRIERE: enseignant – Lionel.Ferriere@ac-grenoble.fr
Laurent JACQUOT: enseignant – Laurent.Jacquot@ac-grenoble.fr

Avec les amis de Saint-Barnard, 5 rue des Trois-Carreaux, 26100 Romans/Isère
Contact : Monsieur J. Mazade n° (personnel) 04-7572-43-58

2006

A) Propositions thématiques dans la collégiale

I - Découverte de l'architecture en cinq étapes

Faire un frise chronologique

Vocabulaire : voûte, chapiteau, colonne.

Proposition : sortir rue du Fuseau, rue du Mouton, rue des Clercs, côte Jacquemart.

	Art Roman
	Art Gothique
	Renaissance - XVIIè siècle
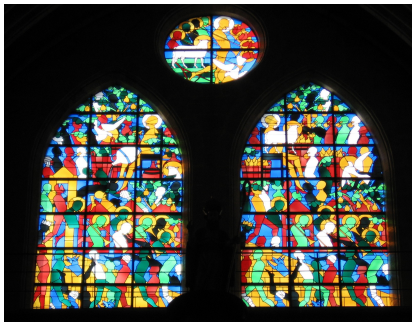	Baroque VITRAUX (2000)

II - Un bâtiment et l'histoire locale (approche chronologique)

Faire : une chronologie

Photo	Date	Explication
	IXè-XIIè	destruction - reconstruction liées aux incendies (Normands, guerres féodales)
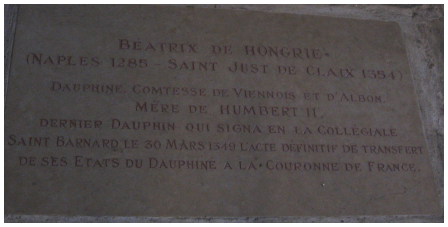	milieu XIVè	tombe de Béatrix de Hongrie (rattachement du Dauphiné à la France)
	fin XIVè	symbole de la monarchie française
	milieu XVIè	Guerres de Religions

Photo	Date	Explication
	début XVIIè	peste
	fin XVIIè	reconstruction de la voûte
	1940	Seconde Guerre mondiale

III - Communiquer avec les fidèles (typologie de différentes formes d'art)

Objectif : comment raconter les Évangiles à des personnes illettrées

Lien possible :bandes dessinées, pictogrammes, panneaux de signalisation routière

	Peintures murales
	Peintures sur toile
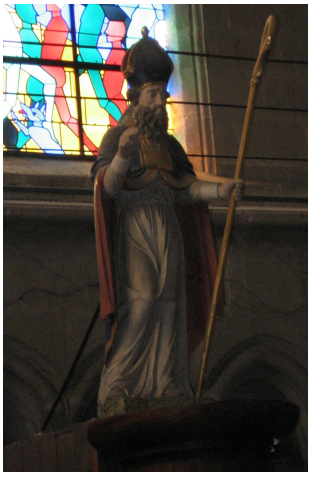	Sculptures
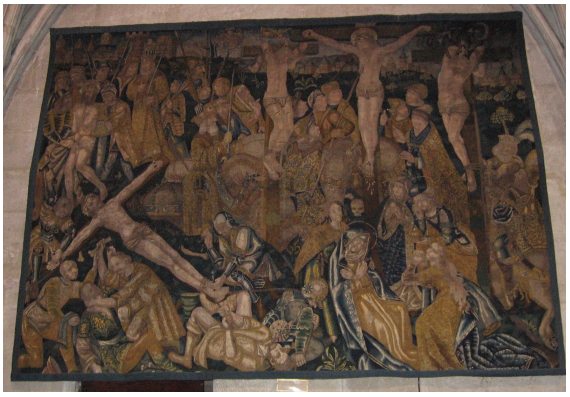	Tentures

	Vitraux
	Musique (orgue)
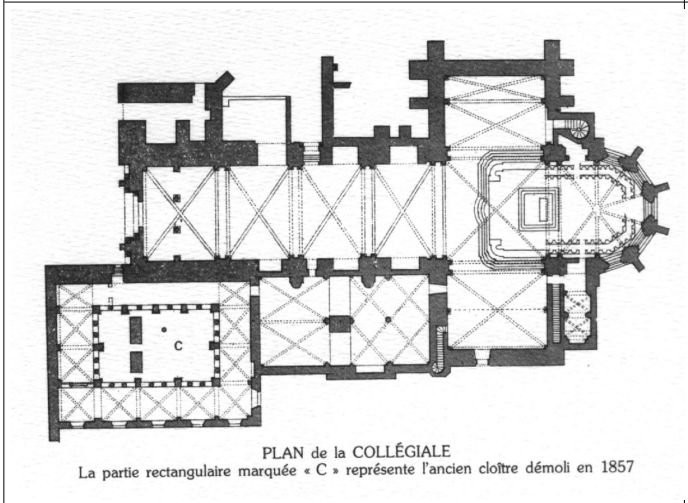 PLAN de la COLLÉGIALE La partie rectangulaire marquée « C » représente l'ancien cloître démoli en 1857	Forme de la collégiale

IV - La vie quotidienne au Moyen-Âge et XVIè siècle (lire une image)

	Les vêtements
	Les animaux Le neveu de l'archecveque de saluces est à st donat a peint le palais d'avignon qu'on reconnaît ici
	Les plantes et fleurs
	Les bâtiments
	Les chapiteaux (sur photo)

B) Propositions thématiques incluant la collégiale

I - Comment travaillait-on au moyen Âge ?

a) Identifier les matériaux sur place (pierre, bois, fer, tissus, peinture)

b) Prendre conscience des dimensions de la collégiale (hauteur, volume, etc ...)

c) Site BNF sur l'Internet : la construction d'une cathédrale

d) « C'est pas sorcier » : « la construction des cathédrales »

e) Faire la liste des métiers et outils utilisés au Moyen-Âge pour la construction.

f) Dessins, maquettes

II - L'art : ses supports et matériaux

Remarques :

- les élèves relieraient le questionnaire avec une liste de mots expliqués auparavant.
- un lien avec l'étude de la statuaire est intéressant.

	matériaux : pierre type d'art : sculpture
	matériaux : bois type d'art : sculpture
	matériaux : fer type d'art : grille

	matériaux : tissus type d'art : broderie

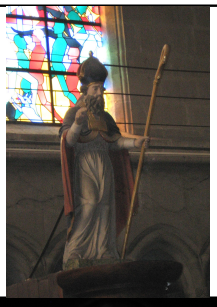	matériaux : bois type d'art : peinture
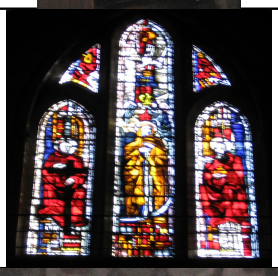	matériaux : vitre type d'art : vitrail
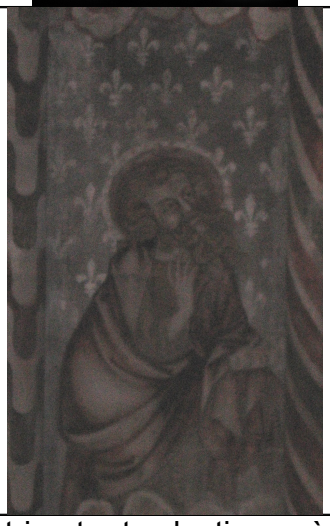	matériaux : pierre type d'art : peinture

III - Géométrie et arts plastiques à travers la décoration

Avec les vitraux

Dessiner les voutes

Dessiner la rosace

IV - Puzzle avec les vitraux ou le plan de la collégiale

V - S'orienter dans la collégiale : retrouver des éléments de la décoration d'après des photos et les replacer sur le plan

VI- les fleurs

Felurs dans chapiteaux

Fleurs nef

Fleurs sur tapisserie*fleurs de lys*

VII- coloriser l'espace

Collégiale Saint-Barnard / CHRONOLOGIE

Vers 837 : Barnard, ancien compagnon d'armes de Charlemagne, archevêque de Vienne, fonde sur ce site une abbaye bénédictine. Il y construit une église en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, et en mémoire des martyrs viennois, Séverin, Exupère et Félicien (« les Trois Doms »), il en apporte les reliques.

Première église

22 janvier 842 : mort de Barnard dans son abbaye où on l'enterre. 861 : les Vikings détruisent la première église.

Deuxième église

920 : reconstruction de l'église.
927 : début d'un conflit entre l'archevêque Sobon et l'abbaye.
932 : Silvion de Clérieu, principal lieutenant de l'archevêque brûle l'abbaye et l'église.

Troisième église

Les moines béi1édictins ont été remplacés par un collège ou chapitre de chanoines d'où le nom de collégiale. Un embryon de ville autour de la collégiale se forme, elle prendra le nom de « Romans »
1025 : Léger, descendant de Silvion de Clérieu, est élu abbé de la collégiale dénommée Saint-Barnard.
1031 : puis, lorsqu'il devient archevêque de Vienne, il inaugure le cumul des deux fonctions, lequel durera jusqu'à la Révolution.
1049 : après l'incendie de la troisième église, Léger la reconstruit et bâtit un cloître ainsi que le premier pont sur l'Isère.

Quatrième église

1070 : mort de Léger.
1134 : Guigues, Dauphin, comte d'Albon, en lutte contre l'archevêque de Vienne, pille Romans.
1219 : Jean de Bernin devient archevêque-abbé. Grand bâtisseur, il élève une partie gothique sur les murs romans et agrandit l'église (transept et choeur actuels).

Cinquième église

1266 : mort de Jean de Bernin. Le choeur achevé est peint par des artistes, probablement provençaux. Construction de la chapelle St-Maurice (partie orientale de la chapelle du St Sacrement).
1342 : Romans se soumet au Dauphin Humbert II et devient partie intégrale du Dauphiné.
30 mars 1349 : Humbert II cède ses états du Dauphiné à la couronne de France. La cérémonie a lieu dans la collégiale. Constitution de la chapelle St-Etienne (partie occidentale de la chapelle du St-Sacrement). Jusqu'au XVIIè siècle, construction des chapelles basses latérales dans les murs de la nef.
1562 -1567 : chef des protestants du Dauphiné, le baron des Adrets pille la collégiale. Les statues du porche sont mutilées et une grande partie de voûtes est abattue.
1650 : Charles de Lionne, né à Romans en 1620, abbé de Leissens, seigneur de Triors, issu d'une riche famille dauphinoise, est élu chanoine-sacristain de la collégiale (fonction la plus élevée après celle d'abbé). Il entreprend la restauration de l'église et la reconstruction des voûtes du chœur.
1700 : Charles de Lionne meurt et lègue à l'église ses « Tentures du Mystère de la Passion ».
1718 : la restauration des voûtes est terminée.

1720 : construction de la tribune des orgues.
19 avril 1794 : pendant la Révolution Française, l'église devient « Temple de la Raison ».
1801 : l'église est rendue au culte catholique.
1843 : installation des orgues sur la tribune.
1857 : démolition du cloître roman pour établir des quais sur l'Isère.
1891 : début de nouvelles restaurations
Juin 1940 : Seconde Guerre mondiale, l'explosion du Pont Vieux entraîne la destruction d'une partie des vitraux.
1942 : propriété de la ville la collégiale est classée « Monument Historique ».

Dimensions de l'église
Hauteur moyenne : 25 m / longueur totale : 65 m / largeur de la nef : 11 m / largeur du transept : 33 m.

La collégiale Saint Barnard : description architecturale

C'est vers 837-838, que l'archevêque de Vienne, Barnard, vient s'établir sur les bords de l'Isère, à l'embouchure de la Savasse. Au monastère bénédictin avec une église de l'époque carolingienne, succèdent, au Xe et au XIe , deux autres églises. Elles furent détruites par des incendies notamment provoquées par les Normands et le seigneur de Clérieu La troisième est détruite en 1134, par Guigues IV Dauphin de Viennois et Comte d'Albon .
Entre temps, les moines ont laissé la place à des chanoines.
Ce sont les vestiges de la reconstruction au milieu du XIIe que l'on peut voir aujourd'hui, notamment avec le portail.

LE PORTAIL
Sur le parvis, autrefois bordé au sud par un cloître roman, les statues du porche gardent l'entrée. Elles apprennent à l'édifice roman commencé par Léger, archevêque de Vienne et abbé de Saint Barnard, aux XIe et repris au XIIe .Elégantes, finement drapées, elles s'apparentent aux créations de l'art provençal.

Les sculptures du portail sortent en majeure partie d'un atelier étroitement apparenté aux foyers de la basse vallée du Rhône : Saint-Gilles-du-Gard et Saint-Trophime d'Arles. Mais leur arrangement actuel est factice, les emplacements ont été bouleversés, il s'agit d'un réemploi.
Chacun des piédroits représente deux apôtres,encadrés de colonnettes aux fûts enrichis d'une ornementation luxueuse, selon les habitudes des ateliers antiquisants de Provence.
Ces fûts s'ornent de cannelures, feuilles de laurier et torsades. Les chapiteaux de colonnettes sont surmontés de motifs de palmettes disposés en frise au-dessus de l'abaque. Dans l'embrasement nord, le premier chapiteau illustre un thème que l'on trouve aussi à Saint-Gilles et à Saint Trophime : le Christ accompagné des pèlerins d'Emmaüs, reconnaissables à leurs sacoches en bandoulière. Sur le chapiteau du sud, des personnages combattent des dragons, et des serpents dévorent les seins d'une femme, symbolisant la Luxure. Ces chapiteaux sont à rapprocher du style bourguignon que l'on retrouve dans la nef de la collégiale également de style roman.

Les statues du portail représentent les apôtres : Pierre au nord, identifié par son nom sur le phylactère ; l'autre statue pourrait représenter Paul ou Jacques, aucun indice déterminant ne permet aux spécialistes de se prononcer. Sur le piédroit sud, la figure interne campe un Saint Jean reconnaissable au livre qu'il présente sur sa poitrine rehaussé d'une inscription gravée en belles capitales. Son voisin n'est pas identifié. Les têtes des apôtres supportent deux à deux un unique coussinet rectangulaire. Il est orné de trois rangs d'acanthes élégamment fusées et retroussées.

Ces quatre statues sont supportées par des lions. Ce thème du lion porteur de colonne vient de Lombardie (Saint-Zénon de Vérone) : il s'est répandu par la Durance dans les Alpes et la basse vallée du Rhône (Saint Gilles et Saint-Trophime précisément), où il peut prendre la forme du lion-porte statue.Toutes ces figures sont d'une qualité exceptionnelle. Allongées, élégantes, animées par un léger balancement, drapées dans des vêtements aux plis abondants, fins et souples, elles illustrent en quelque sorte le passage entre l'effervescence de la sculpture romane languedocienne ou bourguignonne et la souveraine stabilité de la statuaire antiquisante de la Provence.

Un tel programme de sculpture rappelle le cloître de Saint-Trophime ou Saint-Gilles, bien que leur stylistique diffère. Mais la disposition générale de ces éléments ne permet pas de les apprécier pleinement. L'examen attentif des éléments de support donne à penser que ces piédroits proviennent d'un porche architecturé, à l'image des réalisations méridionales ; porche ruiné au XVIe, voire même déjà à la fin du XIIIe, visages des statues martelés par les Protestants dans les années 1560, on recomposa ensuite le portail tel qu'il est aujourd'hui.

La chronologie de cet ensemble statuaire est à peu près cernée. Le chantier ouvert après l'incendie de 1134, étant donné la réutilisation des maçonneries antérieures, n'a pas dû se prolonger très longtemps : un datation autour de 1150 est donc à retenir.

LA NEF

Après avoir franchi le. seuil, on est frappé par le dépouillement et la hauteur du vaisseau qui contraste avec les tons chaleureux des peintures du choeur. A l'intérieur, les murs de la nef sont romans. A une hauteur de 12 mètres, une frise limite l'église romane autrefois percée de fenêtres. Les colonnes engagées ont été par la suite brisées à mi-hauteur lors de l'ouverture des chapelles latérales.

Au XIIIe , l'archevêque Jean de Bernin donne à la collégiale l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Il construit la partie haute de la nef sur les murs romans. Il ajoute les transepts et le choeur. Les chapiteaux de certaines colonnes tronquées attirent le regard par la délicatesse de leur composition. Ils sont ornées de feuillage stylisé ou de personnages, notamment une "Annonciation" (5ème chapiteau) sur la gauche, dans le mur nord. Sur le coté droit, une porte romane donne accès à la chapelle gothique du Saint-Sacrement où l'on admirera la retombée de huit ogives sur une élégante colonne. Le triforium, les fenêtres et les voûtes de la nef sont gothiques ainsi que le transept.
De chaque côté de la nef, deux ex-voto, Saint Roch et Saint Sébastien, en bois polychrome, ont été offerts par les Romanais après l'épidémie de peste de 1630.

Le Chœur

Au XIVe le choeur est couvert de peintures murales. Au dessus du triforium, des créneaux symbolisent la Jérusalem céleste. D'inspiration méditerranéenne, ces peintures sont inhabituelles en France. L'oeil est particulièrement attiré par la diversité des motifs géométriques, la guirlande d'étoiles, l'alternance des couleurs.
En 1349, se déroula dans la collégiale un événement important pour l'Histoire de la France et de l'Europe: la signature de l'acte rattachant les territoires du Dauphin, la principauté du Dauphiné, au royaume de France.
Suivant l'heure. du jour, les peintures se colorent de nuances différentes allant du violine au mordoré. Les vitraux détruits en grande partie lors de la Seconde Guerre mondiale, dataient du XIVe . Ils ont été restaurés à l'identique dans le bas du choeur.

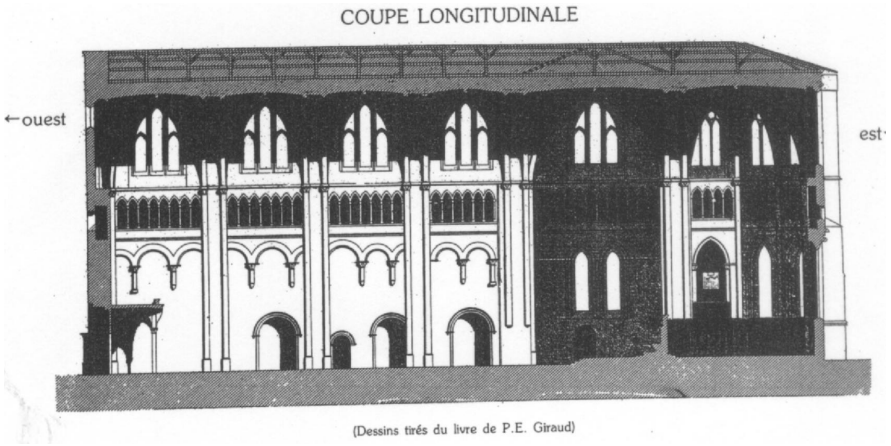

(Dessins tirés du livre de P.E. Giraud)

LA CHAPELLE DU SAINT -SACREMENT.

La chapelle du Saint-Sacrement a été construite deux époques différentes. La partie où se trouve l'autel date du XIVe . La colonne centrale reçoit la retombée des arêtes, suggérant la forme d'un palmiers L'autre partie date du XVe .
Cette chapelle est ornée de neuf remarquables et rares tentures (broderies) du XVIe illustrant la "Passion du Christ". Sous une arche, prés de l'entrée, deux fresques du XVe retracent la vie de trois martyrs chrétiens du IIe : Séverin, Exupère et Félicien.

Les trois Saints devant le Pape, XVe	Le départ des trois Saints, XVe

Saint Barnard : biographie et lien avec les Carolingiens

Originaire du Lyonnais, BARNARD, compagnon d'armes de Charlemagne, attiré par la vie religieuse, se sépare de sa famille pour fonder l'abbaye d'Ambronay dans l'Ain. Devenu archevêque de Vienne en 810, sur les instances pressantes du pape Léon III et de Charlemagne, il se distingue par sa piété et son savoir joue un grand rôle politique dans les crises entre l'empereur Louis et ses enfants.

Après le mort de Charlemagne en 814, l'empire revient à Louis Le Pieux dont la seconde femme donne naissance à un petit Charles, en 823. Cet enfant est pose un grave problème, il arrive après trois frères aînés, nés d'une précédente mère : Lothaire, Pépin et Louis (bientôt surnommé Le Germanique). Ces aînés sont déjà pourvus d'une bonne partie de l'héritage paternel : Lothaire a le titre de " coempereur " et la couronne impériale lui est promise, Pépin est roi d'Aquitaine, et Louis Le Germanique, attend le sceptre de Bavière. Autant dire que les trois princes ne voient pas arriver avec bienveillance ce concurrent de dernière minute.

En 829, Louis le Pieux taille pour Charles un premier domaine prélevé sur les terres des aînés. Cette dotation soulève un tollé chez ces derniers qui se révoltent contre leur père et leur jeune frère ; ils réunissent, en 833, un grand nombre de prélats pour juger l'empereur.
Parmi ces prélats, figurent les archevêques Agobard de Lyon et Barnard, élu à Vienne, en 810, qui comptent parmi les adversaires les plus ardents de Louis le Pieux. Les rebelles font déclarer leur père incapable de gouverner l'empire, le dégradent et l'enferment dans un monastère. Barnard et son ami Agobard sont au nombre de ceux qui souscrivent à cette sentence.
Malheureusement pour eux, l'année suivante, Louis le Pieux se rétablit sur le trône. Ne voulant pas laisser impunies toutes les intrigues des archevêques de Lyon et de Vienne, Louis convoque en 835 un concile : Agobard est déposé. Barnard parait à l'ouverture du concile, mais redoutant la décision qui pouvait être prise à son égard, s'enfuit en Italie pour chercher asile auprès de Lothaire : Barnard est également déposé. Pour peu de temps cependant car, en 836 (ou 837), Louis consent à rétablir les deux prélats sur leurs sièges épiscopaux.

Parallèlement à ces querelles politiques, Barnard est confronté à l'antisémitisme de l'époque. Dans cette première moitié du IXe , un courant antisémite se manifeste avec virulence à Lyon. L'archevêque Agobard accuse les marchands juifs de voler les enfants chrétiens pour les vendre aux musulmans. Agobard pousse le fanatisme jusqu'à enlever à leurs parents des enfants juifs pour les baptiser de force. Il essaie, apparemment sans succès, d'entraîner les évêques des diocèses voisins dans la même voie. Barnard adopte une position mitigée, pour s'opposer à ce " désordre", il fait réunir un concile des évêques ses suffragants, dans lequel le judaïsme est condamné : ' on déclare que tout ce que les Juifs prétendaient n'était que superstition ' . Louis Le Pieux intervient pour faire cesser cette persécution.
Pour éviter de déplaire à Louis, il est possible que Barnard choisisse de se retirer de l'action politique et de se consacrer à la seule gestion de son diocèse. Les chroniques nous disent que " Barnard souhaitant avoir une solitude où il pouvait aller se délasser des inquiétudes que lui donnait sa charge, comme il faisait la visite de son diocèse, vit un lieu propre pour y bâtir un monastère '. L'église étant achevée, il en fait lui même la dédicace, le 2 octobre 839, en l'honneur des saints Séverin, Exupère et Félicien, martyrs romains. Il installe également une communauté de religieux bénédictins.
La règle de Saint Benoît avait été imposée par Louis le Pieux à tous les monastères pour codifier de manière rigoureuse la vie des moines. Au second concile d'Aix, en juillet 817, tout le monde, dans l'empire carolingien, admet désormais la "regula Benedicti". Le monastère reste encore, sauf disposition contraire, la propriété de

celui qui l'a fondé sur ses terres et qui conserve le droit de nommer l'abbé. Barnard accorde des revenus considérables à l'abbé et aux moines de son couvent, autour duquel de nombreuses habitations ne tardent pas à se grouper.
Barnard s'inscrit donc dans ce grand mouvement réformateur, mais la fondation de ce monastère peut aussi être comprise comme une preuve de bonne volonté de la part du prélat pour remercier l'empereur Louis de l'avoir rétabli sur son siège épiscopal.

En 840, Louis Le Pieux meurt et la guerre reprend maintenant entre ses fils. Lothaire cherche à envahir l'héritage de ses frères et perd. Barnard " si fameux par ses intrigues s'était absolument voué à la retraite, et les instances de Lothaire ne purent l'enlever à son nouveau genre de vie ". Sentant approcher sa fin, il se fait conduire au monastère des bords de l'Isère où il meurt le 22 janvier 842.

Romans le 30 mars 1349: le Dauphiné devenait français

Lundi 30 mars 1349, une grande agitation règne devant la collégiale St-Barnard, la foule se presse, l'événement est d'importance : le Dauphin Humbert II sort de son hôtel qui domine le Pont et l'Isère : il vient de sceller à jamais le sort de sa principauté et de ses habitants, l'indépendance du Dauphiné s'achève en ce jour et en ce lieu. Décision importante pour l'avenir du Dauphiné qui doit autant à la personnalité d'Humbert II qu'au contexte politique de l'Europe en ce milieu du XIVe .

Humbert II menait au château de Beauvoir en Royans un train de vie fastueux, à l'exemple de ses oncles, les rois de Hongrie et de Naples auprès desquels il avait séjourné quelque temps. Ses familiers reçoivent cadeaux, pensions et revenus de domaines delphinaux. Il achète fort cher l'hommage de nombre de petits vassaux. Ses créanciers sont nombreux.
Ce fut aussi un mécène qui fonda l'Université de Grenoble. De plus, la noblesse dauphinoise reste insoumise, ce qui explique en partie l'insuffisance des ressources. En 1335, André son unique héritier meurt accidentellement à l'âge de 3 ans.
Sans héritier, ne pouvant rembourser des dettes en perpétuelle augmentation, la situation du Dauphin semblait bien faible pour tous ses voisins prêts à avaler le Dauphiné. Humbert forme alors le projet d'anticiper la menace et d'offrir son état à quelque généreux acquéreur. Depuis longtemps, les Français s'intéressent aux rontières du royaume, atteignent à peine le Rhône. Mais dés la seconde moitié du siècle, le roi de France devient l'arbitre des conflits entre les grands féodaux entre Rhône et Alpes. En 1294, le dauphin Humbert I er devient l'homme-lige de Philippe le Bel. En 1331, Philippe VI de Valois construit une forteresse à Ste Colombe, en face de Vienne, de l'autre côté du Rhône.
Le roi Philippe n'est donc pas indifférent aux propositions du Dauphin d'autant que depuis 1337 a commencé contre le roi d'Angleterre une guerre qui devait durer " Cent Ans " et il doit s'opposer aux ambitions de l'empereur germanique et du comte de Savoie.
En 1342, Humbert II fait des propositions au fils du roi, Jean, duc de Normandie (futur Jean le Bon). Tous les conseillers du Dauphin sont favorables à la transaction, beaucoup ayant reçu des libéralités du roi de France. La première convention de 1343 prévoit qu'à la mort du Dauphin, son état reviendra à l'un des descendants du roi Philippe contre versement de "120 000 florins" et une pension de "l 0 000 livres".
L'année suivante, une deuxième convention établit que seul le fils aîné du roi pourra prétendre au titre de Dauphin : dans le contexte de la guerre, le roi ne voulait pas prendre le risque de voir le Dauphiné redevenir indépendant. Humbert reçoit 20 000 florins supplémentaires. Dans le même temps, le pape, co-seigneur de Romans, donne à Humbert cette juridiction en échange de droits sur Visan.
Chef d'une expédition en Terre Sainte de 1347, Humbert II rentre en Dauphiné après le décès de son épouse, Marie des Baux et constate que tout l'argent reçu s'est dissipé. La peste Noire ,venue du Comtat Venaissin, ajoute ses effets à ceux de la famine. L'augmentation des prix multiplie les miséreux. Les responsables sont vite désignés: ce sont juifs qui sont incarcérés ou massacrés. Le Dauphin laisse faire.

Son projet de remariage n' aboutissant pas, sans héritier et endetté , Humbert II décide d'abdiquer. En janvier 1349, il informe ses confidents de son intention bien arrêté de se démettre du pouvoir souverain en faveur de Charles, petit-fils du roi de France, premier fils de Jean , duc de Normandie et d'embrasser la vie religieuse. Après quelques conférences secrètes avec les envoyés du roi Philippe VI le bon, le 20 janvier, le Dauphin du Viennois annonce publiquement sa décision.

Le 19 février 1349, il arrive à Romans qu'il avait choisie comme sa principale résidence, et devenue, de fait, capitale du Dauphiné. Les commissaires du roi viennent à Romans où la négociation se continue pendant tout le mois de mars. Le 14 mars, Humbert accorde d'abord le " Statut delphinal" garantissant à la fois des privilèges à la noblesse, des libertés aux roturiers, exonérant les Dauphinois de toutes "tailles, gabelles, péages, impôts extraordinaires ".
La troisième convention est signée avec les Capétiens, le 30 mars 1349, dans l'hôtel du Dauphin. A la différence des deux autres, cet acte solennel a un effet immédiat. L'état du Dauphiné est dans l'instant, définitivement attribué à Charles, fils aîné du duc de Normandie, âgé de 12 ans (le futur roi de France, Charles V), contre 200 000 florins auxquels s'ajoute une rente annuelle de 4000 florins; Humbert II se réservant néanmoins des terres et des châteaux.
Cette vente ou plutôt ce "transport" terme moins offensant, permet à la royauté capétienne d'atteindre les Alpes. Mais ni le roi, ni le duc de Normandie, ni le jeune Charles ne sont présents à Romans car ils sont retenus en France par les événements de la lutte contre l'Angleterre. Ce sont leurs plénipotentiaires qui apposent leurs signature, en leur nom, à côté de celle du Dauphin. La journée s'achève dans la collégiale par une cérémonie religieuse. Humbert reste à Romans jusqu'au 22 avril.

La cérémonie officielle du transport se déroule à Lyon, le 16 juillet, en présence de nombreux représentants de la noblesse dauphinoise, de hauts dignitaires ecclésiastiques et des princes capétiens. Devant toute l'assemblée, Humbert II se défait des insignes de son ancien pouvoir; au nom du nouveau dauphin, le duc de Normandie souscrits aux clauses spécifiées à Romans.

Le lendemain, Humbert II entre dans l'ordre des Dominicains. Ordonné prêtre par le pape d'Avignon, et nommé prieur du couvent Saint Jacques à Paris, il reçoit le titre de patriarche d'Alexandrie. Il allait monter sur le siège archiépiscopal de Paris quand, en 1355, se rendant chez le Pape en Avignon, il meurt à l'étape de Clermont, à l'âge de 43 ans. Sa dépouille ramenée à Paris, est inhumée dans l'église du couvent Saint Jacques.

Le territoire cédé au Français sera agrandi du Valentinois et du Diois au milieu du XVe , et deviendra l'une des principales provinces du royaume, avant d'être divisé, par la Révolution, en trois départements les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère.

Inserer une carte

Béatrix de Hongrie

Mercredi 14 mai 2003, en début de matinée, la collégiale Saint-Bamard a reçu les cendres de Béatrix de Hongrie qui trouve enfin, sous les voûtes gothiques du grand vaisseau une demeure pour l'éternité. Béatrix de Hongrie est un personnage oublié de notre histoire médiévale. Elle vivait au XIVe , fille de Charles, « roi en titre de Hongrie, roi de Naples et des Deux-Siciles », elle était la belle-soeur du roi de France, Louis X le Hutin, l'épouse du Dauphin Jean II depuis 1309, et surtout la mère du Dauphin Humbert II. En 1349, reçoit de son fils un couvent établi à Saint-Just-de-Claix, rattaché à l'ordre de Cîteaux, et c'est en ce lieu que la dauphine est d'abord inhumée, en 1354, à l'âge de 69 ans. et fut la mère du Dauphin Humbert II.

En 1349, Béatrix avait reçu de son fils un couvent établi à Saint-Just-de-Claix, rattaché à l'ordre de Cîteaux, et c'est en ce lieu que la Dauphine fut d'abord inhumée, à son décès en 1354, à l'âge de 69 ans.

Lors des Guerres de Religions, à la fin du XVIE, le couvent est saccagé par les Huguenots; les religieuses se réfugient à Romans et fondent un nouvel établissement qui prend le nom de Saint-Just. En 1680, les restes de la dauphine sont transférés de Saint-Just-de-Claix dans la chapelle du couvent de Romans. Cette sépulture traverse sans dommage les troubles de la Révolution Française. Au XIXe , les bâtiments du couvent sont confiés aux religieuses du Saint-Sacrement qui entretiennent la tombe jusqu'en 1906.

Cette année-là, les lois de séparation des Eglises et de l'Etat entraîne l'expulsion des religieuses. Après leur départ, les bâtiments deviennent la propriété de la ville et de l'Etat. Des aménagements sont entrepris pour installer une école et la gendarmerie : le 12 décembre 1906, des ouvriers de l'entreprise Molinari mettent accidentellement au jour le caveau des religieuses de Saint-Just. La municipalité est obligée de faire exhumer les ossements de 32 corps qui rejoignent, au cimetière, l'ossuaire municipale.

Les quelques ossements de Béatrix de Hongrie sont rassemblés dans une « petite caisse, pareille à celles qui servent à ensevelir les enfants mort-né », d'après un témoin, l'historien et architecte romanais, Louis Vinay.
Ce dernier considère cependant qu'une princesse mérite une sépulture digne de son rang. Le curé de Saint-Nicolas, paroisse dans laquelle se trouve le couvent de Saint-Just, propose alors un caveau qui fut celui des prêtres de la paroisse, dans la nef de son église; caveau que Louis Vinay, a décrit comme « un réduit voûté d'environ 2 m de long sur 1 m 80 de large et de 2 m de hauteur ».

Le transfert de la Dauphine est réalisé en décembre 1910 avec une certaine solennité que souligne le témoignage de Louis Vinay : «le tombeau (du couvent Saint-Just) fut ouvert, les ossements placés dans un nouveau cercueil et transportés à Saint Nicolas dans le caveau qui se trouve au milieu de la nef Un procès verbal de transport signé Guibaud, curé archiprêtre de Saint-Nicolas, Paul Farge, notaire, Louis Vinay, architecte, enfermé dans un tube de verre a été placé près du cercueil ».

Depuis cette date, la dauphine reposait dans l'église Saint-Nicolas après avoir connu le destin de beaucoup de princesses de son époque. En effet, pour les familles royales du Moyen-Age, l'Europe était déjà une réalité, une Europe sans frontière qui existait déjà, comme l'atteste la vie de Béatrix : née dans une famille hongroise, elle passa son enfance à Naples, anima la cour du Dauphin, son époux, dans le château de Beauvoir-en-Royans, avant de reposer, pour l'éternité, à Romans.
En raison de la fermeture de l'église Saint Nicolas au public, le souvenir de la princesse, au fil des décennies, s'estompa. Son transfert dans la collégiale, ouverte aux Romanais, permet de rendre à Béatrix la place qu'elle occupe dans l'histoire.

Le choix de la collégiale peu surprendre car la dauphine n'a pas d'attaches particulières avec la grande église romanaise ; elle n'est pas davantage une sainte qui mérite d'être inhumée dans le choeur du sanctuaire ; elle a cependant sa place en ce lieu. C'est en effet dans la collégiale que l'on célébra la ratification des actes de transfert du Dauphiné à la couronne de France accepté par son fils, Humbert II. La sépulture d'Humbert a disparu depuis longtemps, la collégiale reçoit les cendres de sa mère: pouvions-nous trouver meilleur témoin pour rappeler dorénavant, à tous les visiteurs, cette page importante de l'histoire de notre province et de la France.

Sauvegarde du Patrimoine
Romanais-Péageois
Association Loi 1901
1, rue des Clercs 26100 Romans
Fax : 04.75.02.92.82
Mel : romans-patrimoine@wanadoo.fr
www.chez.com/romanspatrimoine26

Prosper Mérimée et la collégiale Saint-Barnard

La collégiale avant sa restauration

1825 « Il est urgent de refaire le toit du Saint-Sacrement où l'eau se répand en telle quantité sur la voûte, lorsqu'il pleut, qu'elle l'inonde et coule jusqu'à l'autel »

1829 « Mauvais état de la toiture de Saint-Barnard, mal refaite il y a quelques années »

1839 « Le pavé des quatre travées de la nef est en très mauvais état, il devra être rétabli à neuf sur toute sa longueur ». A.-F. Hippolyte Epailly.

1842 « L'ensemble du monument est en bon état et ne présente en aucune de ses parties de dégradations graves ». Questel, architecte du gouvernement.
Il demande néanmoins « des réparations au dallage de la nef et des transepts, aux toits, aux enduits des voûtes, une lézarde dans l'abside, le couronnement des pilastres, la démolition de la construction en cailloux située sur la chapelle du Saint-Sacrement » : la dépense envisagée s'élève à « 12 000 fr » (environ 60 000 €).

****

1838 Lettre d'Epailly au ministre de l'Intérieur : « la fabrique a des revenus peu considérables (…), il faut espérer que bientôt l'église Saint-Barnard sera appréciée comme elle le mérite et qu'un monument aussi remarquable sera préservé des dégradations auxquelles il se trouve exposé ». Paul-Emile Giraud, député de la Drôme, demande des crédits au ministre de l'Intérieur.

1840 Prosper Mérimée fait inscrire la collégiale Saint-Barnard sur la première liste des monuments historiques.

19 mai 1841 Premier de rapport de Mérimée : « l'église de Saint-Barnard mérite tout l'intérêt de la commission et c'est une des plus remarquable du midi de la France ».

1842 Financement pour des réparations urgentes des voûtes et de la toiture. L'Etat débloque « 4000 fr. « (environ 20 000 €).
Des sommes importantes sont accordées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

1844 Mérimée déplore la mauvaise exécution des travaux confiés à Epailly. Il intervient auprès du préfet de la Drôme pour la conservation des « tenture brodées ». remplacement du dallage.

1851 Mérimée : « le ministère de l'Intérieur a déjà fait des sacrifices considérables, c'est maintenant à la ville et au ministère des cultes d'en prendre soin ».

1856 Pour créer des quais, le « conseil de fabrique » de la collégiale décide la démolition du cloître et des maisons qui l'avoisinent.

1857 Contre l'avis de Mérimée, le cloître commence à être détruit. Dernier rapport de Mérimée sur la collégiale Saint-Barnard et Romans.

Sauvegarde du Patrimoine
Romanais-Péageois
Association Loi 1901
1, rue des Clercs 26100 Romans
Fax : 04.75.02.92.82
Mel : romans-patrimoine@wanadoo.fr
www.chez.com/romanspatrimoine26

LES VITRAUX DE SAINT - BARNARD

Le vendredi 10 novembre 2000 ont été inaugurés les nouveaux vitraux de la façade de la collégiale Saint-Barnard: c'est l'aboutissement d'un grand projet dont on retrouve les prémices, il y a plus de 150 ans !

L'histoire de ces vitraux commencent au Moyen-Âge, avec la construction, au XIIIe s, dans le style gothique, de la façade et de ses grandes baies vitrées. Malheureusement, aucune description ne nous est parvenue. Nous savons seulement qu'au milieu du XVIe, les fenêtres comportent « des vitres historiées ». Elles disparaissent lors de la mutilation

de la façade et des destructions de la voûte et du clocher par les Protestants, en 1567.

Les baies restent vides jusqu'à la reconstruction de la nef à la fin du XVIIe, nous ignorons cependant la nature des vitraux replacés.

Lors de la Révolution Française, la collégiale subit peu de dégradations importantes mais elle n'est pas entretenue. Et lorsque la période troublée s'achève, vers 1815, les textes nous décrivent les fenêtres comme fermées par des « verres blancs et cassés, un grand nombre ne sont garnies que de misérables châssis carrés qu'on y avait provisoirement rajustés».

Aucun travail n'est effectué au cours des décennies qui suivent. Fort heureusement, en 1834, Prosper Mérimée est nommé Inspecteur Général des Monuments Historiques. En juillet 1839, il vient à Romans, visite la collégiale et la fait classer Monument Historique l'année suivante. L'architecte chargé de surveiller la restauration est Hippolyte Epailly qui souligne alors qu'on « ne doit pas oublier les vitraux de l'église ; on n'y voit dans l'état actuel aucunes traces de peintures, mais il est possible qu'elles aient été détruites. Si elles ont existé, il faut les rétablir, sinon il faut les créer ». Mérimée note que « pour rendre à (St-Barnard) l'aspect imposant que lui ont fait perdre les dévastations révolutionnaires, il serait indispensable d'y rétablir des verrières dans le style du XIIIe ».

Le conseil municipal de Romans est sensible aux interventions de l'Inspecteur Général mais en 1841, le remplacement des verrières est ajourné, et « n'aura lieu qu'après que les projets auront été approuvés par la commission ». L'année suivante, constatant que « les vitraux de plusieurs croisées sont en mauvais état, la ville se propose de les remplacer tous, petit à petit, par des vitraux de couleur, et compte solliciter un secours du gouvernement pour venir à son aide ».

Dix années s'écoulent avant que ne commence, dans l'abside, le transept et sur la façade, la pose des nouveaux vitraux « aux formes géométriques », qui ne s'achève qu'en 1862. Les contemporains sont sévères sur la médiocre qualité esthétique de ce travail et Louis Vinay s'en fait l'écho en 1906 : « il est regrettable que notre église de possède pas de vitraux dignes de son architecture ». Ils restent cependant en place jusqu'à ce jour tragique du 20 juin 1940. C'est la Guerre, les troupes allemandes approchent de Romans ; à 5 heures du matin, le Vieux Pont est détruit par l'armée française. Le souffle de l'explosion fait éclater une partie des verrières de la collégiale.

Pour les réparer le plus rapidement possible, les prêtres de Saint-Barnard ouvrent une souscription publique. Charles Voulot, curé-archiprêtre, sollicite une participation de la ville pour couvrir les travaux estimés à 35 000 F. Dés le 19 juillet 1940, le conseil municipal de Romans vote un « crédit de 2500 F » . Mais ces réparations ne sont qu'un palliatif que l'on souhaite provisoire ; c'est ce qu'exprime, en 1941, un professeur au Grand Séminaire de Valence : « Vienne le jour où la collégiale aura ce que son long passé lui a refusé jusqu'à présent : des vitraux dignes d'elle ! ». La réfection est entreprise en 1942 mais la façade reçoit de simples vitres blanches.

Dés la fin du conflit, en juillet 1946, le maire dépose un dossier au ministère de la Reconstruction et du Logement pour un projet de verrière. En 1954, les ateliers Thomas réalisent une maquette mais le dossier, incomplet et mal suivi, traîne ; il n'est guère prioritaire, à Romans, comme au ministère, à Paris. En 1956, les travaux de maçonneries importants sont retardés. Il faut attendre 1963 pour que de nouveaux vitraux historiés soient installés ou restaurés dans le choeur, le transept et la nef mais la façade n'est toujours pas concernée.

Trois décennies s'écoulent jusqu'au conseil municipal du 17 octobre 1994 qui, sur proposition de Jean Sauvageon, conseiller à la Culture et au Patrimoine, donne son accord de principe pour que « les vitraux de la façade occidentale, en simple verre blanc martelé, fassent l'objet d'un restauration ».

Six années sont encore nécessaires pour aboutir . Les lumières de l'âge gothique baignent de nouveau la nef, offrant une spiritualité nouvelle selon le souhait exprimé par l'architecte Epailly en 1839 : « le demi-jour dont les vitraux peints éclairent nos vieilles cathédrales n'inspirent-ils pas le recueillement et la prière ? Ne porte-t-il pas, comme le crépuscule, le coeur de l'homme à la méditation et aux pensées religieuses ?